

Belmontet le 4 septembre 2020

M. Le Maire  
La Mairie  
Montcuq en Quercy Blanc  
46800

- Lettre par courriel
- Lettre Recommandé avec Avis de Réception par précaution.
- Publié sur le site internet de l'association.

Monsieur le Maire,

**Sujet:** Projet Centrale industrielle photovoltaïque de Montcuq en Quercy Blanc 46800 sur 66 hectares de terres agricoles.

**Objet:** Demande de copies de documents cités comme étant le fondement de votre décision d'émettre un avis favorable au projet de votre Conseil Municipal du 25 août 2020.

Le 25 août dernier, le conseil municipal de Montcuq en Quercy Blanc a pris la décision d'émettre un avis favorable sur le projet d'installation d'une Centrale photovoltaïque sur 66 hectares de terrain dans la commune.

La lecture du procès-verbal de cette réunion, au point 7, indique que la décision a été prise sur la base, entre autres, des éléments suivants:

*" Ainsi, au regard de l'avancée du projet, et de ses particularités avec :*

- La mise en place d'une activité agricole d'ampleur pour le territoire (ref Etude Préalable Agricole constituée en ce sens).*
- Du nombre important d'études réalisées par le MO pour conforter l'activité agricole envisagée et validée par la Chambre de l'Agriculture en amont de son développement (Mai 2018)."*

Tous les documents mentionnés concernant le volet agricole de ce projet sont désormais communicables, puisque vous indiquez que vous avez fondé votre décision sur eux, entre autres, et que votre décision est désormais formalisée par un vote et publiée.

Cette lettre a pour but de vous demander formellement de nous envoyer des copies de tous ces documents:

1. L'Etude Préalable Agricole constituée en ce sens
2. Le nombre important d'études réalisées par le MO pour conforter l'activité agricole envisagée et validée par la Chambre de l'Agriculture en amont de son développement (Mai 2018)
3. Le(s) document(s) attestant que la Chambre de l'Agriculture a validé l'activité agricole envisagée, comme affirmé dans le compte rendu.

Nous saisissons cette occasion pour vous rappeler poliment que nous attendons toujours une réponse et les copies des documents que nous avons demandés dans notre lettre recommandée du 11 juillet 2020, que vous avez reçue le 14 juillet 2020.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le bureau et l'association,



André De Baere  
Président.

Textes de références:

**Compte Rendu** de la réunion du conseil municipal de Montcuq en Quercy Blanc du 25 août 2020

**Code des relations entre le public et l'administration** Articles L311-9 à L311-14

**Code de l'environnement** Chapitre IV : Droit d'accès à l'information relative à l'environnement  
Articles L124-1 à L124-8

**Arrêté du 1er octobre 2001** relatif aux conditions de fixation et de détermination du montant des frais de copie d'un document administratif . NOR: PRMG0170682A .